

# VOUS GAGNEZ À CHOISIR SMATIS.



mutuelle  
**smatis**  
FRANCE

La mutuelle qui **réveille** l'assurance

[www.smatis.fr](http://www.smatis.fr)

 0 977 400 400  
APRÈS MONTREUSE

## UNE GAMME ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

### POUR LES TPE / PME JUSQU'À 50 SALARIÉS

- 4 Régimes Obligatoires allant du panier de soins à **une garantie optimum.**
- **Un choix de 3 options facultatives** pour les salariés.
- 4 structures tarifaires **au choix.**
- Déclinable sur les **TNS** avec un tarif adapté.
- Des garanties conformes aux nouvelles obligations du contrat responsable permettant aux entreprises **de bénéficier d'avantages fiscaux et sociaux.**
- **Gratuité du 3<sup>e</sup> enfant.**

### LES PLUS DE SMATPRO

- **Des niveaux de prestations avantageux :**
  - **HOSPITALISATION : JUSQU'À 450 %** sur les honoraires médicaux et chirurgicaux y compris actes médicaux.
  - **SOINS COURANTS : JUSQU'À 300 %** sur les frais de spécialiste.
  - **OPTIQUE : JUSQU'À 750 €** pour un équipement avec verres complexes.
  - **DENTAIRE : JUSQU'À 400 %** sur les prothèses dentaires et **JUSQU'À 1 800 € PAR AN** pour les implants.
- **Le remboursement des médecines douces.**
- **Une chambre particulière dès SMATPRO SÉCURITÉ.**
- **Le remboursement des frais non remboursé par la sécurité sociale.**
  - Vaccins.
  - Lentilles.
  - Chirurgie réfractive de l'oeil par laser.
  - Implants dentaires et parodontologie.

### NOS ENGAGEMENTS DE SERVICES

- Règlement des prestations sous **24 H** en télétransmission (48 H hors flux électroniques).
- Modifications administratives sous **72 H.**
- En cas de litige ou de réclamation, **un service dédié** et une réponse dans les 10 jours ouvrables.

# GAMME STANDARD

PRESTATIONS	SMATPRO SÉCURITÉ				SMATPRO CONFORT			SMATPRO RENFORT		SMATPRO OPTIMUM
	REMBT. RO* + SMATIS	OPTION 1	OPTION 2	OPTION 3	REMBT. RO* + SMATIS	OPTION 2	OPTION 3	REMBT. RO* + SMATIS	OPTION 3	REMBT. RO* + SMATIS
<b>HOSPITALISATION MÉDICALE ET CHIRURGICALE **</b>										
Honoraires médicaux et chirurgicaux, y compris actes médicaux (1)	100 % BR	100 % BR	200 % BR	350% BR	200 % BR	100 % BR	250 % BR	300 % BR	150 % BR	450 % BR
Analyses médicales et auxiliaires médicaux	100 % BR	100 % BR	200 % BR	350% BR	200 % BR	100 % BR	250 % BR	300 % BR	150 % BR	450 % BR
Frais de séjour	100 % BR	100 % BR	200 % BR	350% BR	200 % BR	100 % BR	250 % BR	300 % BR	150 % BR	450 % BR
Participation forfaitaire pour les actes dont le tarif est égal ou supérieur à 120 €	oui	Néant	Néant	Néant	oui	Néant	Néant	oui	Néant	oui
Forfait hospitalier	100% FR	Néant	Néant	Néant	100% FR	Néant	Néant	100% FR	Néant	100% FR
Chambre particulière, y compris maternité par jour (2)	30 €	30 €	60 €	75 €	60 €	30 €	45 €	90 €	15 €	105 €
Chambre particulière en ambulatoire par jour (2)	20 €	Néant	Néant	Néant	20 €	Néant	Néant	20 €	Néant	20 €
Frais d'accompagnant enfants - 16 ans, hors cure par jour	Néant	30 €	40 €	40 €	30 €	10 €	10 €	40 €	Néant	40 €
<b>SOINS COURANTS</b>										
Consultations, visites - Médecins Généralistes (1)	100 %	25 %	50 %	100 %	125 %	25 %	75 %	150 %	50 %	200 %
Consultations, visites - Médecins Spécialistes (1)	100 %	50 %	100 %	200 %	150 %	50 %	150 %	200 %	100 %	300 %
Actes techniques médicaux et chirurgicaux, d'imagerie et d'échographie (1)	100 %	50 %	100 %	200 %	150 %	50 %	150 %	200 %	100 %	300 %
Infirmiers, Kinésithérapeutes, Orthophonistes, ...	100 %	50 %	100 %	200 %	150 %	50 %	150 %	200 %	100 %	300 %
Frais d'analyse et de laboratoire	100 %	50 %	100 %	200 %	150 %	50 %	150 %	200 %	100 %	300 %
Participation forfaitaire pour les actes dont le tarif est égal ou supérieur à 120 €	oui	Néant	Néant	Néant	oui	Néant	Néant	oui	Néant	oui
<b>PHARMACIE</b>										
Frais pharmaceutiques, vaccins, Fournitures et accessoires pris en charge par le RO	100 %	Néant	Néant	Néant	100 %	Néant	Néant	100 %	Néant	100 %
<b>FORFAITS SANTÉ BIEN-ÊTRE</b>										
Chiropracteur, ostéopathe, acupuncteur, podologue, pédicure, diététicien, psychologue non remboursés par le RO (praticiens diplômés) (par séance)	Néant	30 € / séance (maxi 3 / an / bénéficiaire)	30 € / séance (maxi 4 / an / bénéficiaire)	50 € / séance (maxi 5 / an / bénéficiaire)	30 € / séance (maxi 3 / an / bénéficiaire)	Limite majorée d'1 séance (par an et par bénéficiaire)	20 € / séance (maxi 3 / an / bénéficiaire) + 50 € / séance (maxi 2 / an / bénéficiaire)	30 € / séance (maxi 4 / an / bénéficiaire)	20 € / séance (maxi 4 / an / bénéficiaire) + 50 € / séance (maxi 1 / an / bénéficiaire)	50 € / séance (maxi 5 / an / bénéficiaire)
Sevrage tabagique pris en charge par le RO	50 €	50 €	50 €	100 €	100 €	Néant	50 €	100 €	50 €	150 €
Contraception non remboursée par le RO (par an et par bénéficiaire)	Néant	40 €	50 €	100 €	40 €	10 €	60 €	50 €	50 €	100 €
Vaccins non remboursés par le RO (par an et par bénéficiaire)	Néant	Néant	50 €	50 €	Néant	50 €	50 €	50 €	Néant	50 €
<b>OPTIQUE (3)</b>										
<b>Enfant de moins de 18 ans (4) :</b>										
Monture + Verres Unifocaux (Forfait pour les deux verres incluant la monture) (3)										
- faible correction	60 % + 100 €	-	40 €	100 €	60 % + 100 €	40 €	100 €	60 % + 140 €	60 €	60 % + 200 €
- forte correction	60 % + 200 €	-	30 €	80 €	60 % + 200 €	30 €	80 €	60 % + 230 €	50 €	60 % + 280 €
Monture + Verres Multifocaux (Forfait pour les deux verres incluant la monture) (3)										
- faible correction	60 % + 200 €	-	30 €	100 €	60 % + 200 €	30 €	100 €	60 % + 230 €	70 €	60 % + 300 €
- forte correction	60 % + 200 €	-	50 €	140 €	60 % + 200 €	50 €	140 €	60 % + 250 €	90 €	60 % + 340 €
dont monture incluse dans les forfaits	60 % + 30 €	-	20 €	50 €	60 % + 30 €	20 €	50 €	60 % + 50 €	30 €	60 % + 80 €
<b>Adulte et enfant de 18 ans et + (4) :</b>										
Monture + Verres Unifocaux - (Forfait pour les deux verres incluant la monture) (3)										
- faible correction	60 % + 100 €	100 €	140 €	250 €	60 % + 200 €	40 €	150 €	60 % + 240 €	110 €	60 % + 350 €
- forte correction	60 % + 200 €	80 €	160 €	250 €	60 % + 280 €	80 €	170 €	60 % + 360 €	90 €	60 % + 450 €
Monture + Verres Multifocaux (Forfait pour les deux verres incluant la monture) (3)										
- faible correction	60 % + 200 €	80 €	160 €	350 €	60 % + 280 €	80 €	270 €	60 % + 360 €	190 €	60 % + 550 €
- forte correction	60 % + 200 €	180 €	420 €	550 €	60 % + 380 €	240 €	370 €	60 % + 620 €	130 €	60 % + 750 €
dont monture incluse dans les forfaits	30 €	50 €	90 €	120 €	80 €	40 €	70 €	120 €	30 €	150 €
<b>Lentilles :</b>										
Lentilles prises en charge ou non par le RO (sur prescription ophth. de - de 3 ans)	100 % / Néant	150 €	200 €	250 €	100 % / Néant + 150 €	50 €	100 €	100 % / Néant + 200 €	50 €	100 % / Néant + 250 €
<b>Autres :</b>										
Chirurgie réfractive de l'oeil par laser (par œil)	Néant	200 €	300 €	500 €	200 €	100 €	300 €	300 €	200 €	500 €
<b>ACTES DENTAIRES</b>										
<b>Actes Pris en charge par le RO</b>										
Soins dentaires	100 %	Néant	Néant	50 %	100 %	Néant	50 %	100 %	50 %	150 %
Inlays et Onlays d'obturation	100 %	50 %	100 %	100 %	150 %	50 %	50 %	200 %	Néant	200 %
Inlays cores	125 %	50 %	100 %	100 %	175 %	50 %	50 %	225 %	Néant	225 %
Prothèses dentaires, dont pilier de bridge et couronne sur implant	125 %	125 %	175 %	275 %	250 %	50 %	150 %	300 %	100 %	400 %
Orthodontie	125 %	75 %	125 %	175 %	200 %	50 %	100 %	250 %	50 %	300 %
<b>Actes Non Pris en charge par le RO</b>										
Prothèses dentaires (par acte, limité à 3 par an et par bénéficiaire)	Néant	Néant	300 €	350 €	Néant	300 €	350 €	300 €	50 €	350 €
Implantologie (par implant, limité à 3 par an et par bénéficiaire) (5)	Néant	200 €	400 €	600 €	200 €	200 €	400 €	400 €	200 €	600 €
Parodontologie (par an et par bénéficiaire) (6)	Néant	200 €	300 €	350 €	200 €	100 €	150 €	300 €	50 €	350 €
<b>Plafond dentaire applicable sur l'ensemble des actes (par an et par bénéficiaire)</b>	Néant	1 500 €	2 000 €	2 500 €	1 500 €	500 €	1 000 €	2 000 €	500 €	2 500 €
<b>TRANSPORT</b>										
Frais de transports pris en charge par le RO	100 %	Néant	Néant	Néant	100 %	Néant	Néant	100 %	Néant	100 %
<b>APPAREILLAGE</b>										
Prothèses médicales, Orthèses, diverses prises en charge par le RO	100 %	100 %	200 %	300 %	200 %	100 %	200 %	300 %	100 %	400 %
Appareil auditif (par oreille), pris en charge par le RO	100 %	100 %	200 %	300 %	200 %	100 %	200 %	300 %	100 %	400 %
<b>MATERNITÉ</b>										
Forfait maternité-adoption (7)	Néant	200 €	300 €	400 €	200 €	100 €	200 €	300 €	100 €	400 €
<b>CURES THERMALES REMBOURSÉES PAR LE RO</b>										
Frais médicaux, de séjour, de transport	100 %	50 %	100 %	200 %	150 %	50 %	150 %	200 %	100 %	300 %
<b>ACTES DE PREVENTION (conformément à l'Arrêté ministériel du 08/06/06)</b>										

Dans le cadre du contrat responsable, remboursement de l'ensemble des actes de prévention suivants : scellement des sillons sur les molaires avant 14 ans, détartrage annuel, premier bilan du langage oral ou écrit pour un enfant de 14 ans, dépistage de l'hépatite B, vaccinations, dépistage des troubles de l'audition chez les personnes âgées de plus de 50 ans, ostéodensitométrie pour les femmes de plus de 50 ans suivant définition à l'Article L871-1 du code de la sécurité sociale.

## SERVICES ASSISTANCE ET SERVICES ITÉLIS INCLUS

Tous les forfaits et limites s'entendent par année civile et par bénéficiaire, sauf mention spécifique.  
 L'intégralité du ticket modérateur est pris en charge pour toutes les catégories de soins énoncées dans le décret 2014-1374 du 18 novembre 2014  
 RO : Régime Obligatoire - BR : Base de Remboursement Régime Obligatoire - FR : Frais réels - PMSS : Plafond Mensuel Sécurité Sociale (3170 € en 2015)

\* Avant application contribution forfaitaire de 1€ franchises et pénalités hors parcours de soins. Les taux de remboursement s'appliquent sur la base de remboursement du régime obligatoire. Les taux de remboursement indiqués ne visent que le régime général de la Sécurité Sociale, étant précisé que le régime local Alsace-Moselle fait l'objet de taux de remboursement différents pour lequel Smatis France intervient en complément. Le remboursement Smatis France est ajusté de sorte que le remboursement total, remboursement Régime Obligatoire + remboursement Smatis France, corresponde bien au remboursement total indiqué ci-dessus. Le total remboursé n'est jamais supérieur aux frais engagés.

\*\* Hospitalisation en Etablissements Conventionnés et non Conventionnés. Prise en charge limitée au ticket modérateur en Long séjour, Etablissements spécialisés, Gastroplastie (anneaux gastriques, By pass...). Forfait hospitalier : exclu en Etablissements EPHAD et MAS.

(1) La prise en charge des dépassements d'honoraires des médecins n'ayant pas adhéré au CAS (Contrat d'Accès aux Soins) est limité à :  
 - 20 % BR de moins que la prise en charge des médecins ayant adhéré au CAS,  
 - et au maximum à 125 % BR (pour les soins délivrés en 2015-2016) puis 100 % BR à partir de 2017.

(2) Limité à 60 jours par année civile en psychiatrie et en soins de suite ou de réadaptation.

(3) Un équipement optique complet par bénéficiaire par période de 2 ans à partir de la dernière date de consommation sauf évolution de la prescription médicale d'un ophtalmologiste et tous les ans (à partir de la dernière date de consommation) pour les enfants de moins de 18 ans. Le remboursement pour un verre, selon le niveau de correction, est le « Remboursement SMATIS France » réduit de moitié après déduction du montant remboursé pour la monture.

(4) Niveaux de dioptries (sur la base d'une correction en cylindre positif) : Verres unifocaux Correction faible = sphère de - 6 à + 6 dioptries ; cylindre inférieur ou égal à 4. Verres unifocaux Correction forte = sphère de - 6 à + 6 dioptries ; cylindre supérieur à 4. Sphère au-delà de - 6 et + 6 dioptries avec ou sans astigmatisme. Verres multifocaux Correction faible = Sphère de - 4 à + 4 dioptries sans astigmatisme. Sphère de - 8 à + 8 dioptries avec astigmatisme. Verres multifocaux Correction forte = sphère au-delà de - 4 et + 4 dioptries sans astigmatisme. Sphère au-delà - 8 à + 8 avec astigmatisme.

(5) Remboursement effectué sur présentation de la facture du chirurgien dentiste détaillant les frais selon les postes suivants : pose de l'implant et vis de cicatrisation (temps chirurgical) : 80 % de la prestation et pose du pilier de prothèse (temps prothétique 1) : 20 % de la prestation.

(6) Le poste parodontologie concerne les actes suivants : curetage/surfaçage, lambeau, greffe gingivale, allongement coronaire et greffe osseuse à l'exclusion de tout autre acte.

(7) Sur présentation de l'acte de naissance ou d'adoption ; forfait doublé en cas de naissances ou adoptions multiples.

# DES SERVICES DE QUALITÉ QUI RÉPONDENT AUX ATTENTES DES SALARIÉS

## UN PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU ITÉLIS AUPRÈS DES OPTICIENS

- Sélectionnés pour leur compétence et leur professionnalisme, ces partenaires s'engagent à vous faire bénéficier de l'ensemble des avantages du réseau et à vous offrir des tarifs privilégiés ainsi que des services et avantages exclusifs.
- Sur simple présentation de la carte tiers payant Smatis chez l'un de ces professionnels de santé, l'adhérent bénéficie d'une prise en charge de qualité au meilleur prix.

### RÉSEAU itelis

**Service d'information** (par téléphone et web mobile).

**Des tarifs négociés (en optique jusqu'à -40%\* de remise sur les verres (sur les marques des plus grands fabricants) et 15 % sur un large choix de montures).**

**Des services** (extension garanties, casse...).

**Tiers payant encadré** (prix négocié et contrôles techniques).

\*Par comparaison avec les prix médians constatés.

### Services proposés aux assurés

#### HORS RÉSEAU

**Service d'informations**

(par téléphone et web mobile).

**Service d'analyse de devis**

(contrôles techniques et contrôles prix).

**Conseils professionnels pour acheter mieux** (aide à la négociation).

## ASSISTANCE

Parce que certains événements de la vie nécessitent parfois une aide, Smatis Assistance\* offre à l'ensemble des bénéficiaires inscrits **des garanties communes à tous**, tels que les services de proximité, l'assistance psychologique, l'aide à domicile. Selon la composition familiale du salarié, Smatis Assistance adapte ses services.

### les + SOLO\*

- Fermeture du domicile en cas d'hospitalisation imprévue.
- Présence d'un proche au chevet.
- Prise en charge des animaux (chiens, chats).
- Transfert post-hospitalisation chez un proche.
- Conduite au travail.

### les + DUO\*

- Auxiliaire de puériculture.
- Aide à domicile.
- Informations allô bébé.

### les + TRIBU\*

- Prise en charge des enfants de moins de 14 ans par une personne qualifiée.

\* Soumis à conditions - Voir détail de la garantie dans la notice d'information «Smatis Assistance».

## UN PARTENAIRE DE « TIERS PAYANT » ALMERYS, RECONNU ET NOVATEUR

- Une couverture nationale des services de tiers payant, de devis et de prises en charge adaptables à vos besoins.
- Plus de 160 000 professionnels de santé conventionnés (pharmaciens, opticiens, établissements de soins, biologistes, radiologues, auxiliaires médicaux (infirmiers, dentistes...)).

## ACCÈS AUX E.SERVICES SMATIS

- Consulter les remboursements en ligne.
- Télécharger les relevés de prestations.
- Simuler une dépense de santé pour connaître le montant du remboursement.
- Faire une demande de prise en charge en cas d'hospitalisation, etc...

## UN FONDS D'ACTION SOCIALE

Le fonds d'action sociale est constitué à partir d'un abondement annuel dont le montant est voté en assemblée générale sur la base du budget annuel défini et proposé par le conseil d'administration. Il permet à la mutuelle, dans la limite des sommes disponibles, d'exercer son action de solidarité et d'entraide à l'intention de ses adhérents en grande difficulté et de leur accorder des aides ou secours exceptionnels face à des dépenses de santé non ou peu prises en charge par le contrat souscrit.

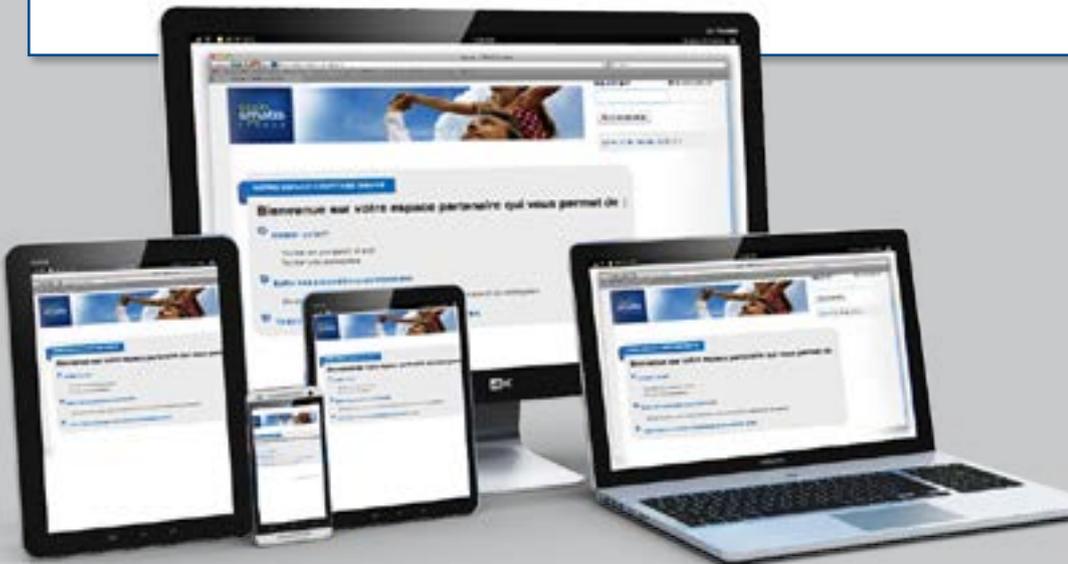
# POUR VOUS, UN PARTENARIAT PRIVILÉGIÉ ET DES OUTILS PERFORMANTS

Smatis a fait le choix du Courtage pour accompagner son développement sur le marché collectif.

Notre volonté est d'apporter à nos partenaires des solutions clé en main.

## NOS ATOUTS

- **Un interlocuteur unique** pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et trouver ensemble des solutions adaptées à vos clients.
- Une vraie mutuelle réactive, flexible, avec **une qualité de gestion certifiée**.
- **Un extranet sécurisé** spécialement conçu pour vous, à partir duquel vous pouvez :
  - ▶ Réaliser une tarification.
  - ▶ Editer une proposition commerciale.
  - ▶ Accéder à une base documentaire (bibliothèque des documents contractuels Smatis).



mutuelle  
**smatis**  
FRANCE

La mutuelle qui **réveille** l'assurance

[www.smatis.fr](http://www.smatis.fr)

 0 977 400 400  
APRÈS MONTREUIL